

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Etaient présents : Julie ALRIQUET, Jean CAPEL, Christine DELMAS, Claudine GOUJARD, Marie-Josèphe IBANEZ, Jordy LAVABRE, Sylvain MONTADE, Martine RICARD,

Absent : Claude ALAUZET, excusé, avait donné procuration à Monsieur CAPEL Jean
Yvette PAROUTY-GIRARD, excusée, avait donné procuration à Monsieur MONTADE Sylvain
Jérôme TIERS, excusé, avait donné procuration à Madame RICARD Martine

Secrétaire de séance : DELMAS Christine

Ordre du jour :

- Vote du compte rendu du 29 Juin 2020
- Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Régularisation parcelle à Melvieu
- Questions diverses

Vote du compte rendu du 29 Juin 2020

Voté à l'unanimité

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué en vue des élections des sénateurs.

Après dépouillement, Monsieur **CAPEL Jean** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué.

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de 3 suppléants en vue des élections des sénateurs.

Après dépouillement, Monsieur **ALAUZET Claude** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} suppléant, Madame **GOUJARD Claudine** 2^{ème} suppléante et Monsieur **MONTADE Sylvain** 3^{ème} suppléant.

Régularisation parcelle à Melvieu

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis de très nombreuses années une parcelle de la place publique de Melvieu (22 m²) appartient à la famille Fontès.

Afin de régulariser cette situation, Monsieur le Maire demande au conseil municipal que la Commune se porte acquéreur de cette parcelle pour l'euro symbolique.

Après discussion, le conseil municipal décide de donner son accord et pouvoir au Maire pour régulariser cette situation auprès du notaire.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- Epicerie Saint Victor : Monsieur le Maire lit au conseil municipal le courrier reçu des gérants du Multiservice qui remercient le conseil municipal pour sa décision prise lors de sa séance du 29 juin 2020.

- Ecole : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à ce jour il n'a reçu aucune information concernant les horaires du demi-poste d'institutrice ouvert au Truel.
L'implantation du préau a été faite. Réalisation d'ici la Toussaint.
- Poubelles canines : Des devis ont été demandés. 2 poubelles seront posées à Saint Victor et 2 autres à Melvieu.
- Achat de 5 bancs (2 à Melvieu, 2 à St Victor et 1 à Bosc)

La séance est levée à 17h45